RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et l'Arabie Saoudite a été signé en 2025.
- **1** poste est proposé cette année

Critères d'éligibilité spécifiques à l'Arabie saoudite	• **Nationalité** : française • **Age** : 20 à 30 ans • **Niveau de langue** : avoir une connaissance de la langue arabe ou de la langue anglaise permettant de faire face à la vie quotidienne est recommandé (niveau B2 en arabe ou en anglais souhaité) • **Statut** : étudiant ; en recherche d'emploi ; jeune diplômé. • **Scolarité secondaire :** Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger. • **Niveau d'études demandé et disciplines acceptées** : Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, **au minimum une L3** dans l'une des disciplines suivantes : • Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; • FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; • LLCE, LEA (toutes langues) ; • Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc.
Villes ou régions d'affectation	**Riyad**
Établissements	**Écoles primaires, collèges et lycées privées internationales avec du FLE ;** **Écoles primaires, collèges et/ou lycées publics ou privés, labellisés LabelFranceÉducation** octroyé par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), sous le pilotage et l'accompagnement académique *in situ* du Poste diplomatique

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Calendrier	**Publication des résultats** Selon le calendrier de votre pays et au plus tard en **juillet 2026.** **Contrat** **10 mois** : du 25 août 2026 au 25 juin 2027 (dates exactes à confirmer)
Temps de travail et de congés	**16 heures d'enseignement face aux élèves par semaine,** pouvant être fractionnés sur plusieurs établissements scolaires de proximité ; Congés selon le calendrier scolaire local.
Rémunération et aides	**Rémunération mensuelle : 4 000 SAR,** soit environ 1,000€ (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change). **Installation** Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. **Les écoles s'engagent à loger gratuitement les assistants.**
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de **stagiaire** de son établissement d'accueil.
Couverture sociale	L'assistant devra **obligatoirement** souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile, avant son arrivée, et en fournir le **justificatif**. Il est également conseillé à l'assistant de souscrire à une assurance médicale internationale en France ou à une assurance médicale locale auprès de l'Ambassade de France, à ses frais.
Visa	Le visa sera géré par l'Ambassade de France (les frais éventuels seront à la charge de l'assistant).
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEI+.
Liens utiles	Ambassade de France en Arabie saoudite : https://sa.ambafrance.org Réseaux sociaux du programme d'échange d'assistants de langue :
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'ALF à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

IMPORTANT :
Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme ne conduit pas automatiquement à leur sélection.

Version octobre 2025

Contact : assistant@france-education-international.fr
En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.